

La nature en Grand



De nouveau, après plusieurs mois de restrictions et d'obligations, les conditions sanitaires semblent s'améliorer et nous laissent présager un retour à la vie normale, même s'il nous sera nécessaire de faire encore preuve de prudence pendant quelques temps.

Privés de « notre liberté » nous allons avoir à cœur de nous investir totalement dans notre quotidien, dans notre travail, dans nos loisirs, dans nos investissements tant associatifs que culturels.

Nous avons toutes et tous le désir de pouvoir renouer les liens qui font la richesse d'un territoire, de nous rencontrer à nouveau au travers de cérémonies, de fêtes, de manifestations...

La commune, ses élus, ses services sont au travail pour entretenir, rénover, améliorer votre cadre de vie et le bien vivre ensemble.

Quant au monde associatif, mis à rude épreuve avec cette crise sanitaire, il essaie de reprendre petit à petit ses activités. Par les manifestations qu'il organise, il contribue à animer et à rythmer l'année aux côtés de la municipalité. C'est pourquoi la commune s'efforce de leur donner les outils nécessaires pour leur développement.

Je souhaite que dans un futur proche les conditions soient telles que nous puissions voir renaître la pleine activité de nos commerces et de nos entreprises, le fonctionnement normal de nos écoles et l'engagement de notre tissu associatif, le tout contribuant au « bien vivre ensemble à Grand-Aigueblanche ».

André POINTET
Maire de Grand-Aigueblanche

Suivez l'actualité de
Grand-Aigueblanche :
 grand-aigueblanche-actus



Paroles aux maires délégués

Depuis l'adoption de la loi n° 2019-809 du 1^{er} août 2019 visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité du territoire, les maires délégués prennent rang immédiatement après le maire de la commune nouvelle, au moment de la création de cette dernière.

Les maires délégués remplissent dans leur commune d'attachement :

- / les fonctions d'officier d'état civil
- / les fonctions d'officier de police judiciaire
- / l'application des lois et règlements de police
- / les délégations de fonctions données par le maire



Jean-Louis NIEMAZ

maire délégué d'Aigueblanche

« En complément des fonctions énumérées ci-dessus, j'assure la gestion du quotidien et du personnel technique. Ainsi que le suivi des travaux et de maintenance des bâtiments sur la commune, la gestion des cimetières et celle des salles polyvalentes de la commune. Je supervise également les commandes de matériel, de produits d'entretien et le contrôle des équipements de sécurité (alarmes, extincteurs, défibrillateurs cardiaques...) afin que ces derniers soient toujours en bon état de fonctionnement. »

jean-louis.niemaz@grand-aigueblanche.fr



Daniel VICHARD

maire délégué de Le Bois

« Mon rôle de maire délégué de Le Bois est de gérer au mieux le quotidien et les intérêts de chacun, de prendre en compte les attentes des Velboraines et Velborains en y apportant la meilleure des solutions possibles et d'embellir et aménager au mieux nos villages (prochainement le parking du Crey par exemple). »

En charge de la gestion de la forêt en collaboration avec l'ONF, je veille à l'entretien des pistes forestières et à l'exploitation raisonnée de nos forêts.

Le tout en travaillant avec l'équipe des élus de Grand-Aigueblanche pour apporter les commodités et services essentiels à la vie de chacun dans notre vallée. Dans ces missions, je suis secondé par Didier CHATAGNIER, adjoint au maire délégué de Le Bois »

daniel.vichard@grand-aigueblanche.fr



Thierry BRUNIER

maire délégué de Saint-Oyen

« En ma qualité de maire délégué de Saint-Oyen, je m'occupe du suivi des petits travaux sur Saint-Oyen et des équipements structurants (cimetières, salles de la commune...). Sandrine ROSSETTI-COCHEMÉ, adjointe au maire délégué de Saint-Oyen, m'assiste dans ces tâches. J'interviens aussi dans la gestion de l'agriculture et de la chasse. »

J'assume, parallèlement, au sein de l'intercommunalité : la présidence du Syndicat des Energies Electriques de Tarentaise (SEET) et, à la Communauté de commune des Vallées d'Aigueblanche, des fonctions dans les domaines techniques (service de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets, des travaux, des chemins de randonnées communautaires...) afin d'apporter aux habitants du territoire un service de proximité optimal »

thierry.brunier@grand-aigueblanche.fr

Association O'Zen

O'ZEN est une association de la commune de Grand-Aigueblanche qui a pour objet de promouvoir, auprès de ses adhérents, l'accès aux loisirs et aux prestations en lien avec le bien-être thermal.

Les adhérents d'O'ZEN peuvent accéder à différents soins, tels que les activités aquatiques, fitness et remise en forme, proposés par le spa à des tarifs préférentiels.

Les habitants de la communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche, propriétaires d'une résidence principale peuvent adhérer à O'ZEN.

Retrouvez toutes les formalités d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion sur le site internet de la commune :

[www.aigueblanche.fr/
vos-demarches-administratives/
services-du-territoire/
carte-association-o-zen](http://www.aigueblanche.fr/vos-demarches-administratives/services-du-territoire/carte-association-o-zen)



Du nouveau au bureau de l'association O'ZEN

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, le bureau a été renouvelé. Il est aujourd'hui composé de :

Lucie MARQUER, présidente de l'association, chargée d'urbanisme à la mairie de Grand-Aigueblanche.

Julie DAVID, trésorière, en poste à la mairie des Avanchers-Valmorel en tant que Directrice Générale des Services.

Murielle ROUSSELOT, secrétaire, assurant les fonctions de secrétaire de mairie à la mairie de la Léchère.

La composition de ce nouveau bureau permet une représentativité de l'association O'ZEN sur l'ensemble du territoire des Vallées d'Aigueblanche.

www.o-zen.org

Recensement

Le recensement de la population de Grand-Aigueblanche se déroulera du 23 janvier au 19 février 2022. Un agent recenseur passera chez vous durant cette période.

Cette opération est destinée à recueillir un ensemble de données à partir du dénombrement de la population suivant des critères précis et à les exploiter statistiquement afin de connaître les caractéristiques de la population d'un État.

Personnel

Nouveaux arrivants à la mairie

De nouveaux agents ont rejoint les effectifs du personnel de la mairie de Grand-Aigueblanche pour apporter une meilleure qualité de service aux administrés.



Léonie QUENEL, 28 ans

Depuis le 7 juin 2021, adjointe administrative en charge de l'état civil et de la gestion des locations des salles des fêtes



Chloé SHAFRAN, 21 ans

Depuis le 30 août 2021, adjointe administrative en charge de l'accueil de la Mairie.



Laurent DINAËL, 50 ans

Depuis le 19 juillet 2021, adjoint technique, comme jardinier.

Brèves

Cantine scolaire

Horaires de la garderie

La cantine scolaire accueille les enfants de 11h30 à 13h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

En raison de la crise sanitaire deux services ont été mis en place.

Vous trouverez les menus sur le site internet de Grand-Aigueblanche -

www.grand-aigueblanche.fr, ainsi que sur le site dédié à la réservation des repas de cantine 3d Ouest www.logicieltantine.fr/portail/

/ À l'école Henri Raffort d'Aigueblanche

Le matin de 7h45 à 8h20
Le soir de 16h30 à 18h

/ À l'école de Bellecombe
410, Place Saint-Marcel

Le matin de 7h45 à 8h20
Le soir de 16h30 à 18h

À noter que les matins et soirs, la garderie de l'école de Le Bois est assurée par l'école de Bellecombe.





Travaux 2021

Le Maire fait le point



Les travaux engagés sur la commune du Grand-Aigueblanche en 2021 et ceux qui sont en prévision dans un futur proche vont grandement améliorer la qualité de vie des habitants.

ÉCOLES

Comme chaque année, la commune a investi pour l'entretien des écoles, avec un gros chantier dans celle de Bellecombe pour la pose d'un ascenseur afin de permettre l'accès au 1^{er} étage aux enfants à mobilité réduite.

Le montant de ce chantier a avoisiné les 53 000 €.

Dans le même établissement, une réfection de la toiture de l'école maternelle a été entreprise. Celle d'origine, datant de 1963, présentait des signes de vétusté. Le coût de cet investissement s'est élevé à 20 000 €.

À l'école Henri Raffort d'Aigueblanche, chaque été la commune procède au réaménagement d'une classe (peinture des murs et plafond, reprise des sols). Ces travaux représentent 20 000 € cette année.

« En ce qui concerne les écoles, la commune a investi globalement 100 000 €. C'est une nécessité pour les maintenir en bon état et assurer ainsi une qualité de service aux élèves. À Le Bois, on compte 35 élèves pour 2 classes, à Bellecombe 110 élèves pour 5 classes et à Aigueblanche 97 élèves pour 4 classes. Ce sont donc 242 enfants inscrits dans les écoles de la commune du Grand-Aigueblanche qu'il nous faut accompagner matériellement dans leur scolarité. »

VOIRIE ET CIMETIERE

Pour entretenir les 36 kms de routes communales en enrobé et émulsions, la commune a investi cette année 250 000 €.

L'agrandissement du cimetière d'Aigueblanche est maintenant terminé et aura coûté 220 000 €.

Zoom sur l'ECLAIRAGE PUBLIC

Après avoir rénové les éclairages de Le Bois, de Saint-Oyen et de Saint-Laurent / l'Etrat, c'est le cœur de Bellecombe qui est en cours de réhabilitation.

Nous avons fait le choix d'avoir sur l'ensemble de la Commune deux types de luminaires : des lanternes ou un luminaire fait spécialement pour la Commune, appelé « Aquablanc », qui se pose de façon suspendue au-dessus des mâts.

Ces luminaires de type LED nous permettent de faire une économie de 65 % sur la consommation d'électricité et de préserver la nuit la biodiversité en éclairant seulement le sol, sachant que l'intensité des LEDs baisse de 36 W à 24 W de 23h à 5h du matin.

LE CENTRE-BOURG

Le projet d'aménagement du centre bourg est en bonne voie puisque le démarrage des travaux est prévu pour 2022/2023. Un contrat d'assistance avec la société d'Aménagement de la Savoie (SAS) a été signé et un appel d'offres a été lancé afin de trouver un maître d'œuvre. Toutes les acquisitions foncières sont terminées et un réel travail de planification se mettra en place à partir de décembre. Pour plus de détail sur ce projet, voir le magazine LE LIEN JUIN 2021 disponible sur le site internet de la commune.

LES TRAVAUX DANS LES VILLAGES

À Le Bois, le permis de construire du parking de 17 places souhaité par les habitants du Crey est en cours d'élaboration.

À Navette, sont en cours des travaux portant sur la réfection de la toiture et aménagement intérieur de l'ancienne fromagerie qui deviendra une salle de réunions et d'activités pour les habitants du village. Le coût estimé pour la réfection de la toiture s'élève à 35 000 €.

À Saint Oyen, les travaux dans la salle polyvalente se poursuivent avec le changement des menuiseries. Le coût de réhabilitation totale de cette salle communale (chauffage, sanitaires, cuisine), s'élève à environ 180 000 €.

Au Bozon (photo ci-dessus), des travaux de réhabilitation (alimentation en eau ainsi que des sanitaires) ont été réalisés au chalet d'alpage afin d'offrir de meilleures conditions de vie de l'alpagiste.

Fleurissement

Le concours communal des maisons fleuries et jardins potagers

Cette année encore nous avons renoué avec le concours communal des maisons fleuries et jardins potagers, et cette année aussi, vous avez été encore plus nombreux à participer et nous vous en remercions.

D'année en année, en parcourant nos villages, nous remarquons de plus en plus de maisons fleuries, de cours bien aménagées, de balcons aux multiples coloris, de jardins potagers très bien entretenus, parsemés de fleurs et savamment structurés.

Alors nous ne pouvons que vous inciter à continuer dans cette voie pour donner à Grand-Aigueblanche beaucoup de couleur, de gaieté et pour que notre slogan «la nature en grand» fasse ressortir la dimension naturelle de notre territoire.

Avec votre passion pour la nature et l'environnement vous contribuez ainsi à l'embellissement de notre commune et nous vous en sommes très reconnaissants.

Retrouvez les résultats des personnes inscrites au concours communal des maisons fleuries et jardins potagers 2021 sur internet:



www.aigueblanche.fr/images/Fleurissement_-_2021_-_R%C3%A9sultats_et_classement_concours_pour_les_personnes_inscrites_.pdf



Site Internet

www.grand-aigueblanche.fr

Depuis le 1^{er} juillet, le nouveau site internet de la commune de Grand-Aigueblanche est accessible au Grand Public.

Vous êtes déjà nombreux à l'avoir consulté et à avoir utilisé ses rubriques.

Enrichi de nombreux contenus et de fonctionnalités modernes, ce site vous permet, entre autres, de vous tenir informé sur la vie de la commune et sur les projets de la municipalité.

Il vous permet également d'effectuer grand nombre de démarches administratives en ligne, de parcourir les comptes-rendus des conseils municipaux, d'avoir accès à des renseignements utiles comme les offres d'emploi sur le territoire, les programmes des animations du service jeunesse, les compétences intercommunales...

FOCUS SUR LA RUBRIQUE « GRAND-AIGUEBLANCHE PRATIQUE »

La rubrique « Grand-Aigueblanche Pratique » se veut être, comme son nom l'indique, un recueil d'informations pratiques destinées à renseigner les habitants (notamment ceux nouvellement installés sur la commune) et les visiteurs sur l'ensemble des domaines propres à la vie de la commune.

Vous y trouverez notamment:

- / Une présentation de la commune nouvelle
- / Les lieux emblématiques
- / Les parkings
- / Les commerces, entreprises et commerçants
- / Les moyens de transports
- / Le plan de la ville et une carte interactive positionnant les équipements municipaux et intercommunaux
- / Et une chronique temporaire, intitulée « à découvrir », qui vous présentera un lieu, un personnage, une histoire emblématique de notre commune.

Mise à jour de vos contenus sur le site de la commune

Si vous êtes responsable d'une association ou d'un commerce ou autres, pensez à nous faire part de vos modifications (changement de président/gérant, contacts, coordonnées...) afin que nous puissions tenir à jour les pages du site.

communication@grand-aigueblanche.fr

Zoom sur L'ADMR des Vallées D'aigueblanche



Créée en 2006, installée dans les anciens locaux du Crédit Agricole rénovés et mis à disposition par la CCVA, présidée jusqu'au 1^{er} octobre 2021 par Fleur REBOUX, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) propose des services à domicile pour le développement de l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées : ménage, repassage, aide et accompagnement.

Elle fait partie du réseau national de l'association du même nom fondée en 1945 qui intervient dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

Des équipes de bénévoles et de salariés détectent les besoins des populations locales, créent et font fonctionner les services à destination des clients.

Son action permet aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins tout en se tenant à leur écoute dans le respect et la discrétion.

Chaque intervention est individualisée, construite en relation avec le bénéficiaire ou une personne de ses proches, le service social, le professionnel qui réalise la prestation et le référent bénévole de l'association.

L'ADMR propose également un soutien familial en cas de difficultés temporaires :

Gestion de la famille, tâches matérielles, événements imprévisibles déstabilisants, soutien socio-éducatif... Pour aider les familles en difficultés sociale, éducative ou matérielle, l'ADMR s'appuie sur le savoir-faire des TISF : Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale.

Le TISF apporte un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants. Il accompagne la famille pour qu'elle



retrouve son autonomie afin d'éviter des interventions plus lourdes.

À noter que le bénéficiaire peut, sous certaines conditions, obtenir une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA, de sa caisse de retraite, de sa mutuelle ou du Conseil Départemental.

L'action de l'ADMR est complétée par le CIAS de Moûtiers pour la prise en charge des soins médicaux à domicile : infirmières et aides-soignants, la tél alarme, le portage des repas à domicile et le transport véhiculé.

Les chiffres :

/ 25 agents d'aide à domicile et 5 TISF assurent la prise en charge des bénéficiaires de la Vallée d'AIGUEBLANCHE encadrés par 2 assistantes techniques et 8 bénévoles.

/ 12390 heures d'aides à domicile pour 102 bénéficiaires ont été assurées sur la commune de Grand-Aigueblanche, 9292 sur les autres communes de la Vallée pour 72 bénéficiaires.

/ 687 heures d'intervention TISF sur la commune de GA, 564 sur les autres communes de la Vallée auxquelles s'ajoutent 1208 heures sur la CCCT et 94 heures hors secteur.

/ Au total 205 bénéficiaires ont été accompagnés par les services.

Pour plus d'informations :

ADMR
317, Grande Rue, 73260
Grand-Aigueblanche
04 79 24 38 20

www.admr-savoie.fr

Référent commune :
Evelyne KALIAKOUDAS,
5^e adjointe en charge des
affaires sociales et des
dossiers en lien avec la
jeunesse

evelyne.kaliakoudas@grand-aigueblanche.fr



Quel nom pour les habitants de Grand-Aigueblanche ?

C'est souvent la première question des nouveaux arrivants dans une commune : comment nous désigne-t-on ?

La récente création des communes nouvelles, comme le redécoupage régional, ajoutent quelques complexités supplémentaires.

Pourtant le « nom des habitants » (le gentilé) est un élément constitutif de l'identité locale qui fédère en interne une population autour de son « nom de famille ».

Avant que Grand-Aigueblanche ne devienne une commune nouvelle en 2019, les habitants se nommaient respectivement :

- / les Aigueblancherains/Aigueblancheraines pour Aigueblanche
- / les Velborains/Velboraines pour Le Bois
- / les Saint-Oyennais/Saint-Oyennaises pour Saint-Oyen

Pour remédier à cette absence de nom collectif, Grand-Aigueblanche lance un jeu-concours pour inviter ses habitants à trouver un patronyme dans lequel l'ensemble des 3 villages se retrouverait.

Les habitants sont donc sollicités pour nous faire part de leurs propositions jusqu'au 15 janvier 2022.

Une commission retiendra cinq suggestions qui seront publiées par voie d'affichage et sur le site internet. Elles seront alors soumises au vote populaire entre le 1^{er} mars et le 15 avril 2022.

Toutes les propositions sont les bienvenues. Il faut juste qu'elles reflètent notre commune.

Vous pouvez essayer de composer un nom à partir de ceux des 3 villages, trouver un nom original à partir d'un élément distinctif de notre territoire, à partir du patois local...

À vous de jouer !

Pour faire vos propositions avant le 15 janvier 2022 :

Par mail à concours@grand-aigueblanche.fr

Par courrier (ou dépôt à l'accueil) dans l'une des trois mairies de Grand-Aigueblanche sur papier libre ou en vous procurant un bulletin de participation en mairie ou chez nos commerçants.



Une commune qui voit la vie en rose !

La commune de Grand-Aigueblanche s'est engagée durant tout le mois d'octobre aux côtés de l'opération nationale OCTOBRE ROSE.

La volonté des élus de la commune, sous l'impulsion de l'adjointe au Maire Evelyne Kaliakoudas, a été d'encourager et mobiliser les femmes à la prévention et au dépistage du cancer du sein.

Le cancer du sein touche une femme sur huit. Le dépistage est une démarche qui vise à détecter, au plus tôt, en l'absence de symptômes, des lésions susceptibles d'être cancéreuses ou d'évoluer vers un cancer. Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut non seulement être guéri dans 90% des cas mais également être soigné par des traitements moins agressifs, entraînant moins de séquelles.

« Parler de ce sujet est compliqué et c'est compréhensible car il touche un domaine sensible et intime. Mais avec 54 000 nouveaux cas et 12 000 décès annuels, il demeure le cancer le plus meurtrier chez les femmes. C'est pourquoi il est primordial d'en parler. Cela passe par des campagnes de sensibilisation nationale comme Octobre Rose, mais aussi par le simple fait d'échanger, autour de vous, avec vos proches. »

Pour mettre de la visibilité sur cette cause, durant le mois d'octobre, les mairies des communes d'Aigueblanche, de Le Bois, de Saint-Oyen ont été illuminées en rose et des animations se sont déroulées sur le territoire (concert de l'Harmonie de Moutiers, initiations activités sportives animées par Saint-Oyen Jumelage et Patrimoine, stands d'information, présence à l'EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche...)

Cette animation a été soutenue par le Comité Féminin pour le dépistage et le cancer du sein des Savoie qui a pour vocation d'insister sur l'importance de la conduite préventive de dépistage.

Bzzzzzzzz!



Matthieu GAUCHE, Président de la section du canton d'Aime-Moutiers-Bozel du Rucher des Allobroges, nous parle de la vie apicole sur la commune.

Le Rucher des Allobroges

Il a pour mission depuis sa création en 1893 de vulgariser l'apiculture par tous les moyens possibles et de permettre à ses adhérents d'acheter du matériel de qualité.

Le rucher-école de la section, fort de plus de 200 adhérents, se situe au niveau de la base de loisirs du Morel. Des cours pratiques y sont dispensés le samedi matin au printemps et des cours théoriques ont lieu l'hiver.

La commune met à disposition du rucher des Allobroges, un local baptisé «La miellerie», situé place St Jean. Cet espace permet aux élèves d'extraire le miel.

www.rdamoutiers.sitew.fr/

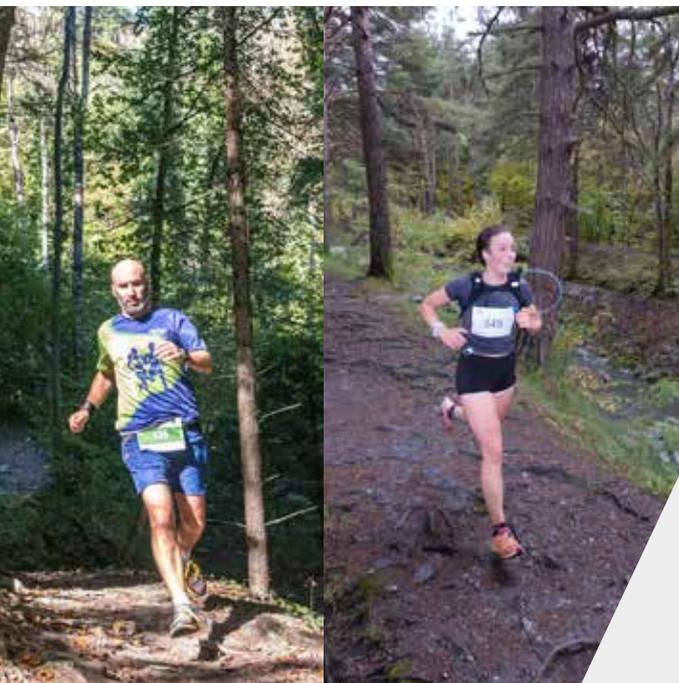
Le CETA de Savoie

La seconde structure apicole active sur la commune est le CEntre d'étude Technique Apicole. Il est présidé par Klébert SILVESTRE.

Son rucher est basé non loin de l'office nationale des forêts. Le CETA a pour objectif de réintroduire l'abeille noire écotype Savoie.

www.ceta-de-savoie.sitew.fr

L'apiculture est un maillon essentiel de l'agriculture, puisqu'un tiers de ce que nous mangeons n'existerait pas si les abeilles disparaissaient. Sans les abeilles, pas de miel, mais pas non plus de fraises, d'aubergines, de poires ou d'amandes sur les étals des marchés... La France a tous les atouts pour être un grand pays apicole, en agissant à la fois sur la santé de ces pollinisateurs, sur la biodiversité essentielle à leur environnement et sur la structuration de la filière apicole.



EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche

Les 9 et 10 octobre s'est déroulée la troisième édition de l'EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche. Plus de 600 traileurs venus de la France entière, 150 enfants, 100 bénévoles, de nombreuses animations qui se sont déroulées sous un soleil et des couleurs d'automne... Bref, un grand week-end de sports, d'amusement et de fête dans les Vallées d'Aigueblanche.

Rendez-vous en 2022, les 8 et 9 octobre, pour une quatrième édition électrique!

www.edftrailvalleesaigueblanche.com



La commune de Grand-Aigueblanche contribue à l'ETVA sous la forme d'une aide financière de 15 000 € par an.



Contacts

/ Accueil public Mairie d'Aigueblanche

Lundi, jeudi, vendredi: 8h30-12h et 14h-17h
Mardi, mercredi: 8h30-12h/Fermé l'après-midi
04 79 24 22 26
mairie@grand-aigueblanche.fr

/ Accueil public Mairie de Le Bois

Mardi: 13h30-17h
04 79 24 22 63
mairie.lebois@grand-aigueblanche.fr

/ Accueil public Mairie de Saint-Oyen

Judi: 13h30-17h
04 79 24 25 01
saint-oyen@grand-aigueblanche.fr

